

Jeudi 20 mars 2008

Élection du président du Conseil général

Cette première réunion de la mandature n'est évidemment pas le cadre pour une discussion sur la politique générale de notre collectivité.

Je tiens néanmoins, et chacun le comprendra, à dire quelques mots, qui s'adressent tout particulièrement à nos nouveaux collègues.

Je remercie au nom de la majorité départementale les électeurs loir-et-chériens qui par leur vote, ont souhaité confirmer ses choix et renforcer sa détermination.

Je félicite nos quinze collègues qui viennent d'être élus ou réélus et je souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers qui rejoignent l'assemblée départementale : Madame Catherine Lockhart et Messieurs Jean-Luc Brault, Bernard Pillefer et Jean-Paul Pinon.

À ces nouveaux élus, je veux dire que ces quatre dernières années ont été employées à conjuguer le redressement de la situation budgétaire et financière du Département avec la mise en oeuvre volontariste de nos missions légales pour une plus grande solidarité, un aménagement harmonieux du territoire et avec la priorité donnée au développement économique et donc à l'emploi.

Après avoir audité la situation financière de la collectivité, nous avons pris les mesures nécessaires de redressement pour sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvions engagés, pris dans l'étau d'un endettement en croissance rapide. Nous avons ainsi réduit la dette de 12 M Euro et augmenté parallèlement l'autofinancement net de 70 % pour le porter à plus de 52 M Euro - de sorte que notre capacité de désendettement est à peine supérieure à une année et demie !

Dans le même temps, nous avons dû absorber les transferts de l'État, avec les agents de l'Équipement et les techniciens et ouvriers de l'Éducation nationale, la mise en place de la Maison départementale des personnes handicapées pour gérer la nouvelle prestation de compensation du handicap.

J'ai en outre souhaité m'impliquer plus fortement dans l'insertion, c'est pourquoi notre collectivité s'est portée candidate et a été retenue pour expérimenter le Revenu de solidarité active, qui va être dès le mois prochain au centre des réflexions dans le cadre du « Grenelle de l'insertion » conduit par Martin Hirsch.

Ce plan de redressement n'aurait pas pu être mis en oeuvre, parallèlement à un accroissement de près de 50 % de nos effectifs, sans une forte implication de notre administration départementale, qu'au nom de tous je tiens à remercier solennellement aujourd'hui.

Au nom de toute l'Assemblée, je lui adresse nos encouragements pour le concours qu'elle devra continuer à apporter durant la mandature qui s'ouvre.

Cette difficile période de rétablissement de la situation financière ne nous a pas empêchés de réaliser 241 M Euro d'investissements, soit davantage que sur les quatre années qui avaient précédé, avec un taux de réalisation de 91 % des crédits votés contre 54 % seulement auparavant !

Cela a permis de relancer les projets structurants. Je rappelle qu'en matière d'infrastructures routières nous avons pu redémarrer les déviations de Vendôme et des Roches-l'Evêque, tout

en réalisant des économies importantes, tant en termes financiers qu'en termes de développement durable, grâce à une meilleure conception des chantiers. Nous avons abouti à la signature de la Déclaration d'utilité publique de la déviation de Cellettes. Nous avons conduit le projet de déviation de Contres jusqu'à l'arrêté d'enquête publique qui vient d'être signé et réalisé la mise à 4 voies de la déviation de Fossé.

À côté de ces grands projets, des travaux de mise à niveau des axes Blois-Romorantin et Blois-Selles-sur-Cher ont été entrepris.

Les constructions scolaires ont été menées à un bon rythme, permettant la livraison du collège Robert Lasneau à Vendôme, les restructurations lourdes de Bégon et Blois-Vienne, les démolitions-reconstructions des collèges de Salbris et des Provinces à Blois.

La rationalisation des modes de gestion du chauffage dans nos établissements scolaires a d'ores et déjà permis de réaliser 10 % d'économies, équitablement réparties, sur nos consommations d'énergie, et j'entends bien en étendre le principe à l'ensemble de nos bâtiments départementaux.

Je me réjouis du vote unanime du budget 2008, unanimité qui n'a rien d'obligatoire, et qu'il ne faut pas confondre avec un « unanimité » qui pourrait être synonyme d'immobilisme. Les Loir-et-Chériens, à travers leur vote de ces deux dimanches, ont exprimé leur souhait de voir enfin travailler ensemble et dans la même direction leurs 30 conseillers généraux, dans le respect des appartenances et des sensibilités, avec le souci partagé de travailler pour l'ensemble des Loir-et-Chériens et pour notre Loir-et-Cher.

C'est dans cet esprit et avec cette même volonté d'aboutir qui m'anime que j'avais proposé au groupe socialiste et républicain la vice-présidence en charge de l'économie, mais aussi la présidence de l'ADELEC, afin qu'il y ait cohérence dans l'action. J'avais également proposé au groupe socialiste de prendre la présidence de deux des 7 commissions que nous allons créer.

DANS CETTE DÉMARCHE D'OUVERTURE, MA VOLONTÉ A TOUJOURS ÉTÉ CLAIRE ET JE LE RÉPÈTE À DESSEIN : JE NE RECHERCHE PAS L'UNANIMITÉ POUR LE PRINCIPE. JE ME PLACE DANS UN ESPRIT DE RASSEMBLEMENT DES COMPÉTENCES, D'OÙ QU'ELLES VIENNENT, POUR FAIRE GAGNER LE LOIR-ET-CHER. LE GROUPE SOCIALISTE DEMANDAIT 3 VICE-PRÉSIDENTS CE QUI, VOUS ME L'ACCORDEREZ, ÉTAIT DIFFICILEMENT ACCEPTABLE ! JE REGRETTE DONC QU'UN ACCORD N'AIT PU ÊTRE TROUVÉ MAIS JE SUIS CERTAIN QUE CELA NE NOUS EMPÊCHERA PAS DE TRAVAILLER EN BONNE INTELLIGENCE.

Pour les trois ans qui viennent, il nous reste beaucoup de travail à accomplir afin de rendre notre territoire réellement attractif, qu'il s'agisse des collèges, du développement économique, de l'innovation, etc.

J'ai la conviction que c'est en suivant quatre grandes idées directrices qu'il nous faut continuer à mener notre action, tant dans nos missions traditionnelles que dans nos politiques - que nous avons choisies de conduire en partenariat avec les Communes, les Communautés de Communes, la Région Centre et l'État.

Il nous faut être SOLIDAIRES, FÉDÉRATEURS, INNOVANTS et VOLONTARISTES pour renforcer les atouts de notre département et s'efforcer de corriger ses faiblesses, dans le cadre d'une société en perpétuel mouvement où la compétitivité et la réactivité sont les clefs de la réussite.